



LE MANS

A. Généralités

Origine. Département de la Sarthe, aux environs de la ville du Mans.

Oeufs à couver. 60 à 65 grammes ; coquille blanche à légèrement teintée.

Diamètre des bagues. Coq : 20 mm ; poule : 18 mm.

Masse. Coq : 3 à 3,5 kg ; poule : 2,5 à 3 kg.

B. Type et but de l'élevage

Volaille de bonne taille, longue, large, moins forte que la La Flèche mais néanmoins élégante.

C. Standard

COQ

Corps. Puissant et élégant.

Tête. Moyenne, assez large et lisse.

Crête. Perlée, large à l'avant et s'amenuisant vers l'arrière avec un éperon droit et horizontal ; de couleur rouge.

Barbillons. Assez longs et réguliers ; rouges.

Oreillons. De grandeur moyenne, ovales ; blanc pur.

Face. Rouge, sans trace de blanc.

Yeux. A iris foncé, rouge-brun

Bec. Fort ; de couleur foncée, plus claire en pointe.

Cou. Fort et bien emplumé.

Dos. Plat et long, légèrement incliné vers l'arrière.

Poitrine. Large.

Ailes. Bien collées au corps.

Queue. Forte, portée assez relevée sans atteindre l'angle droit.

Cuisses. Dépasant un peu la moyenne.

Tarses. Moyens, lisses ; de couleur gris-plomb ; ongles de couleur corne.

POULE

Ressemble au coq en tenant compte des différences sexuelles. Le plumage noir ne doit pas présenter de trop riches reflets verts. La crête et les barbillons moins développés que chez le coq. Ligne du dos presque droite.

D. Coloris du plumage

- Variété noire :

Plumage noir uniforme ; les reflets moins importants que chez la Poule d'Alsace.

E. Défauts disqualitatifs

Position basse ; crête autre que frisée ; crête creuse ; iris des yeux clairs ; oreillons fortement tachés de rouge ; blanc à la face ; poitrine étroite ; dos rond ; queue en écreuil ou de travers ; tarsi jaunes ou

emplumés ; plumes rouges ou blanches dans le plumage ; reflets violacés ou reflets verts trop prononcés (sang de Hambourg). Coq pesant moins de 2,5 kg ; poule moins de 2 kg.